

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	19.12.2017	19h38		Tous
Annule et remplace				

Auteur(s) : Groupes PopVertsSol et socialiste		Lié à :(obligatoire) ad 17.027
Titre : AMENDEMENT AN-05		
Frais de déplacement		
Contenu :		
Frais de déplacement, passage de 70 à 60 centimes / km : -140.000 francs		
+		

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :		
Fabien Fivaz et Baptiste Hurni		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :